

- Transports scolaires 2021-2022 dans le Lot -

Les inscriptions au transport scolaire liO sont ouvertes jusqu'au 31/07

Jusqu'au 31 juillet, les familles lotoises sont invitées à inscrire leurs enfants au service de transport scolaire liO pour l'année scolaire 2021-2022. Dès cette rentrée scolaire 2021, au-delà des 9 500 élèves lotois transportés par la Région, la gratuité du service scolaire liO sera étendue à l'ensemble du territoire régional pour les élèves ayants droit.

Lors de la Commission permanente réunie le 16 avril dernier, les élus régionaux ont adopté la généralisation de la gratuité des transports scolaires pour la rentrée prochaine. Cette délibération vient concrétiser l'engagement pris par la présidente Carole Delga lors du transfert de la compétence des Départements à la Région, qui avait alors amorcé une baisse progressive des tarifs pour aller vers la gratuité généralisée à partir de la rentrée 2021, tout en la maintenant dans le Lot et la Haute-Garonne où elle était déjà appliquée.

Inscription au service de transport scolaire liO dans le Lot : les informations pratiques

La gratuité continue de s'appliquer pour **chaque élève ayant droit de la maternelle au lycée**, au regard notamment de son lieu d'habitation, de son trajet (en dehors du Grand Cahors) ainsi que du respect de la sectorisation (carte scolaire) et du règlement des transports scolaires liO. Elle s'applique pour un aller-retour par jour scolaire, ou par semaine pour les élèves internes.

Le détail des critères et conditions d'éligibilité est à retrouver en ligne (lien ci-après).

A noter : Le Grand Cahors organise le transport scolaire sur son territoire à compter de la rentrée scolaire 2021. Les élèves dont le domicile et l'établissement sont situés sur le territoire de la Communauté d'agglomération sont désormais invités à s'inscrire auprès du Grand Cahors (<https://grandcahors.montransportscolaire.net/transcol/web/>).

Quand procéder à l'inscription ?

Les inscriptions sont ouvertes **depuis le 14 juin et jusqu'au 31 juillet**.

Afin de pouvoir garantir une place assise à chaque élève à la rentrée, une participation forfaitaire exceptionnelle de 25 € sera désormais demandée à la famille en cas d'inscription tardive non justifiée (à partir du 1^{er} août).

Comment s'inscrire ?

En raison du contexte sanitaire, les familles sont invitées à **privilégier les inscriptions en ligne**.

Pour toute question ou besoin d'accompagnement dans les démarches d'inscription, le **service régional des mobilités du Lot est à la disposition des usagers** :

**0 805 360 660 (Numéro vert)
Maison de Région de Cahors, 107 quai Cavaignac**

Démarches et renseignements : lio.laregion.fr/transports-lot-scolaire

Contact presse :

Service Presse : service.presse@laregion.fr - [@presseoccitanie](https://twitter.com/presseoccitanie)

Toulouse : 05 61 33 53 49 / 05 61 33 52 75 - Montpellier : 04 67 22 81 31